

Blet (Pierre). *Girolamo Ragazzoni, évêque de Bergame, nonce en France. Correspondance de sa nonciature (1583-1586)*

Léon-E. Halkin

Citer ce document / Cite this document :

Halkin Léon-E. Blet (Pierre). *Girolamo Ragazzoni, évêque de Bergame, nonce en France. Correspondance de sa nonciature (1583-1586)*. In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 41, fasc. 2, 1963. pp. 595-597;

https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1963_num_41_2_2469_t1_0595_0000_2

Fichier pdf généré le 03/11/2020

sans cesse, en lisant ce livre, à l'opinion de Sir Winston Churchill, exprimée dans ses *Mémoires* : « Toute guerre est avant tout une énorme collection de bévues ». Le rôle de l'historien consiste à dégager les causes lointaines et immédiates des événements et, pour cela, à se fonder sur une chaîne de certitudes : le livre de Ferdinand Lot nous donne l'une des plus importantes de ces précisions indispensables pour comprendre l'histoire militaire et politique. — J. BOUSSARD.

Blet (Pierre). *Girolamo Ragazzoni, évêque de Bergame, nonce en France. Correspondance de sa nonciature (1583-1586)*. Rome, Université Grégorienne, et Paris, E. de Boccard, 1962 ; un vol. in-8°, xx-624 pp. (ACTA NUNTIATURAE GALLIAE, t. 2). Prix : 40 N.F.

La Faculté d'histoire ecclésiastique de l'Université Grégorienne et l'École Française de Rome se sont associées pour publier les *Acta Nuntiaturae Galliae*. Un premier volume est paru en 1961, grâce à M. le Chanoine J. Lestocquoy, initiateur de la collection ⁽¹⁾.

Le R. P. Blet, — bien connu par ses travaux sur le clergé, — nous donne aujourd'hui les actes de la nonciature de Girolamo Ragazzoni. Le volume est important et sera bien accueilli.

Ragazzoni naquit à Venise vers 1536. En 1561, il est déjà évêque-coadjuteur de Famagouste, en Chypre. Il prit part à la dernière session du Concile de Trente et y prononça le discours de clôture. La conquête de Chypre par les Turcs ouvrit à Ragazzoni une nouvelle carrière en Italie. Il est évêque de Navarre en 1576, puis de Bergame en 1577. C'est là qu'il donna sa mesure et mit en pratique les décisions dont il s'était fait le champion au Concile.

D'ailleurs, le premier article des instructions de Grégoire XIII à Ragazzoni, nommé nonce en France, lui fait un devoir d'obtenir de Henri III la réception des décrets tridentins.

Ragazzoni s'établit à Paris dès le 27 novembre 1583. Sa correspondance est conservée en majeure partie ⁽²⁾. Le R. P. Blet publie *in extenso* les textes importants et résume les autres. Des notes sommaires complètent l'édition.

L'introduction est excellente et analyse finement la conduite du nonce durant les trois années de sa charge. Le sujet était assez neuf, puisque seuls deux articles de M. Ivan Cloulas ⁽³⁾ nous avaient fait connaître quelques

(1) J. LESTOCQUOY, *Correspondance des nonces en France Carpi et Ferrerio (1535-1540)*, in-8°, Rome et Paris, 1961. Le même auteur avait publié un rapport d'ensemble qui garde toute sa valeur : J. LESTOCQUOY, *La Nonciature de France au XVI^e siècle et les historiens*, dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 42, pp. 229-236, Paris, 1956.

(2) Il eût été utile de signaler les lettres perdues. Page 257, Galli accuse réception d'une lettre du 15 février 1584, mais cette lettre manque.

(3) I. CLOULAS, *Notes sur la participation de Jérôme Ragazzoni, évêque de Bergame, à l'œuvre apostolique des visites de diocèses pendant sa nonciature en France (1583-1586)*, dans la

aspects de l'activité du nouveau nonce ⁽¹⁾.

La correspondance publiée ou analysée est celle du nonce avec les Cardinaux Secrétaires d'État Ptolemeo Galli et Girolamo Rusticucci.

Sur le plan politique, l'objectif premier du nonce était de maintenir la paix entre la France et l'Espagne. Depuis la paix de Cateau-Cambrésis, les deux puissances vivaient dans un état d'hostilité mal dissimulée. Le duc d'Anjou, frère du roi, était intervenu naguère aux Pays-Bas contre Philippe II. Un coup de tête de sa part était toujours à craindre. Le nonce avait été chargé d'agir auprès du roi et auprès de Monsieur afin d'empêcher toute aventure militaire aux frontières du nord. La mort du duc d'Anjou, le 10 juin 1584, mit un terme à ce débat mais en ouvrit un autre, celui de la succession royale. Entre les Guise et Henri de Navarre, la lutte sera chaude. Enfin, la menace d'une intervention armée contre Élisabeth d'Angleterre compliquait encore une situation déjà difficile.

L'affaire Parry est l'incident le plus significatif des rapports du nonce avec les catholiques anglais réfugiés en France. L'espion William Parry avait proposé aux jésuites de Lyon de se débarrasser par l'assassinat de la reine Élisabeth. Cette offre, rejetée par les jésuites, n'en avait pas moins reçu l'approbation de l'agent à Paris de Marie Stuart, Thomas Morgan. Ce dernier fit parvenir à Ragazzoni une lettre de Parry demandant une indulgence plénière au Cardinal Secrétaire d'État. Le nonce transmit la lettre, mais avec des conseils de prudence. Une seconde lettre de Parry, — cette fois au pape lui-même, — insistait sur les services qu'il était prêt à rendre pour « le retour du royaume d'Angleterre à l'antique obéissance du Saint-Siège ». Ragazzoni se devait d'informer Rome, mais il renouvela ses avertissements. Le Cardinal Secrétaire d'État tomba pourtant dans le piège qui lui était tendu et accorda à l'espion faveurs et encouragements. Parry, rentré en Angleterre, montra la lettre : la propagande anglicane en fit une arme contre les catholiques. L'espion fut arrêté et exécuté : on publia sa confession avec la lettre du Secrétaire de Grégoire XIII.

Le cardinal Galli ne tint pas rigueur à Ragazzoni de cette aventure dans laquelle le nonce avait eu raison contre lui. Il lui manifesta une pleine confiance et s'entendit parfaitement avec lui au sujet de l'Assemblée de notables convoquée par le roi à Saint-Germain-en-Laye pour la réforme du royaume. Afin de ne pas froisser les susceptibilités françaises, le nonce s'efforça de répandre les idées du Concile sans invoquer le Concile lui-même. Ce que Rome craignait le plus, c'était la publication d'une ordonnance générale préjudi-

Rivista di Storia della Chiesa in Italia, t. 13, pp. 293-296, Rome, 1959 ; — *Les rapports de Jérôme Ragazzoni, évêque de Bergame, avec les ecclésiastiques pendant sa nonciature en France*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École Française de Rome*, t. 72, pp. 511-550, Rome, 1960.

(1) Le lecteur est assez étonné de voir cités (p. xv) des articles de journaux, — et de journaux de Bergame ! — dans la bibliographie.

ciable à l'autorité du Saint-Siège en matière de réforme. La situation était telle que, si le roi ne voulait pas publier le Concile, le nonce désapprouvait de son côté une réforme d'origine exclusivement laïque. Pas de Réforme Catholique sans une direction pontificale ! En fait, l'Assemblée de Saint-Germain se sépara sans qu'aucune Ordonnance s'ensuivit. Le nonce s'en réjouit, peut-être un peu vite.

Beaucoup plus remarquable fut l'attitude du nonce entre le roi et la Ligue. Ragazzoni croyait aux bonnes intentions de Henri III, mais il déplorait sa politique hésitante à l'égard des Guise et du futur Henri IV. Le nonce restait impressionné par le catholicisme sincère des Guise et il ne croyait guère à la possibilité d'une conversion de Henri de Navarre.

La mort de Grégoire XIII et l'avènement de Sixte-Quint devaient hâter la fin de la nonciature de Ragazzoni. Sixte-Quint (que le R. P. appelle Sixte V) aimait employer des hommes nouveaux. Peut-être trouvait-il le nonce de France trop fidèle à la couronne ?

Le R. P. Blet ne croit pas cependant que Ragazzoni ait été un nonce « dont tous les rapports n'étaient qu'un panégyrique des actes de Henri III ». Il n'en est pas moins certain que Fabio-Mirto Frangipani fut appelé à prendre sa place.

Avant de quitter la France, Ragazzoni dut annoncer au roi l'excommunication solennelle de Henri de Navarre. Les derniers temps de sa nonciature furent les plus difficiles. Enfin, le 15 août 1586, le nonce quittait Paris pour reprendre la direction de son diocèse de Bergame : c'est là qu'il mourut en 1592.

Les lettres de Ragazzoni donnent un aperçu des principaux problèmes religieux de son temps. L'édition qui nous en est proposée par le R. P. Blet répond à toutes les exigences de la critique ⁽¹⁾. — LÉON-E. HALKIN.

(1) Quelques notes supplémentaires de lecture : Page 19 et à la table : « Gimbloux » pour Gembloux. Page 58 : « mortifier sa chaire ». Page 198 : « aider les Flamands » (?). Page 253 : « théologien » pour théologal. Page 257 : le R. P. n'a pas identifié « Vestegan, inglese, stampatore ». Il s'agit de Richard Verstegen, sur lequel nous avons une excellente étude de E. ROMBAUTS, *Richard Verstegen, een polemist der Contra-Reformatie*, Bruxelles, 1933 (p. 46, note 3, cet ouvrage donne l'extrait de la lettre publié par le R. P. Blet). Page 477 : le R. P. Blet résume une lettre du nonce en disant qu'il « envoie deux édits du roi », mais on aimerait en connaître au moins la date. Page 491 : le nonce communique, le 9 décembre 1585, que les huguenots se sont emparés de Saint-Flour, mais il eût fallu dire que la nouvelle était fautive ; cfr A. DOUET, *Saint-Flour*, p. 50, Aurillac, 1933. Page 608 : sur Christophe de Cheffontaine et ses doctrines eucharistiques, la note est insuffisante. Le livre incriminé est *De la vertu des paroles par lesquelles se fait la consécration du Saint Sacrement de l'autel*, in-8°, Paris, 1585. Voir M. DE LA TAILLE, *Mysterium fidei*, p. 433 sv., Paris, 1921 ; A. PIAGET, *Notes sur le Livre des Martyrs de Jean Crespin*, p. 129, Neuchâtel, 1930. L'index alphabétique qui termine le volume introduit quelques erreurs ou confu-